

SYN-GEL HV**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Porter un équipement de protection approprié. Bien ventiler. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. **NE PAS TOUCHER** la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de vapeurs.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des matières toxiques.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
FORMALDÉHYDE...%	VLEP	0.5 ppm		1 ppm	
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm	260 mg/m3	1000 ppm	1300 mg/m3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**MESURES D'INGÉNIEURIE**

Endroit bien ventilé.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX

Utiliser une protection des yeux.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Consistance de la gelée, gélatineux Clair		
COULEUR	Bleu		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	> >54 760 mm Hg	TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1
TAUX D'ÉVAPORATION	<1 BuAc=1	VOLATILE PAR VOLUME (%)	99
POINT D'ÉCLAIR (°C)	45 CF (Creuset fermé).	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	7
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	73		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides et les alcalis. Éviter le contact avec les oxydants forts. Éviter le contact avec les agents réducteurs forts.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYN-GEL HV**INHALATION**

Toxique par inhalation. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

INGESTION

Toxique en cas d'ingestion. Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux. Le contact avec le produit chimique concentré peut très rapidement causer de graves dommages oculaires et même la cécité.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation.

Le produit cause une irritation des muqueuses et peut causer des douleurs abdominales en cas d'ingestion.

AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ

Cancérogène, catégorie 3.

INFORMATIONS MÉDICALES

Allergies. Allergies et affections cutanées. Antécédents de tabagisme.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Inconnue.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT**

ALCOOLS, INFLAMMABLES, TOXIQUES, N. S. A. (METHANOL)

NO. UN ROUTE	1986	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
No. DE DANGER (ADR)	36	NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3 & 6.1
CODE HAZCHEM	3W	NO CEFIC TEC(R)	30GFT1-III
NO. CLASSE RID	3	GROUPE D'EMBALLAGE RID	III
NO. UN MER	1986	CLASSE IMDG	3
NO. DE PAGE IMDG	3 & 6.1	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-E, S-D	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1986
CLASSE AIR	3	CLASSE AIR SUB	6.1
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III		

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**ÉTIQUETAGE**

SYN-GEL HV



Toxique

CONTIENT
FORMALDÉHYDE 10.1465%
MÉTHANOL

PHRASES DE RISQUE

R40 Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R39/23/24/25 Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R10 Inflammable.

CONSEILS DE PRUDENCE

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S45 En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

16 AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

Dangerous Properties of Industrial Materials Report, N.Sax et.al.

DATE DE RÉVISION May 2007

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11 Facilement inflammable.
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R39/23/24/25 Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R40 Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.